Fédération Autonome de la Fonction Publique

COMPTE-RENDU

Temps d'échanges relatifs au suivi de la situation sanitaire et des mesures concernant la fonction publique du 07 mars 2022

Compte-rendu de la visioconférence sous la présidence de la Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques - Amélie de MONTCHALIN.

La Ministre n'a pas fait d'annonce, autres que celles dont nous avons déjà tous pu prendre connaissance par voie de presse.

Elle a néanmoins partagé notre constat de la lassitude des agents, de leur fatigue et pour certains d'entre eux, du sentiment d'isolement qu'ils ressentent et qui laisse percevoir un sérieux enjeu de santé mental à venir.

Elle a fait un point sur la poursuite de la décrue épidémiologique qui permet au Gouvernement d'envisager les dispositions allégées déjà annoncées et d'une baisse de la tension dans les hôpitaux. Elle a rappelé que les gestes barrières restaient d'actualité et qu'ils avaient globalement été respectés, avec le recours au télétravail, la conjonction de ces dispositifs portait leurs fruits aujourd'hui.

La FAQ va être réactualisée au regard de l'allègement des règles sanitaires, elle était dans l'attente de la nouvelle doctrine portant sur les gestes barrières qui doit être incluse dans cette nouvelle version. Elle a néanmoins rappelé que la vaccination restait obligatoire pour les agents qui étaient déjà concernés par cette obligation et le Pass vaccinal le restait également pour l'accès aux EPHAD et au maisons de retraite notamment.

Concernant la reconnaissance du COVID en maladie professionnelle d'après la DGOS sur 15000 dossiers près de la moitié ont été acceptés pour la FPH, les autres sont pour bon nombre d'entre eux en attente d'instruction. Pour la FPE la Ministre a demandé à la DGAFP de vérifier les chiffres qui lui ont été communiqués par les commissions ministérielles tant ceux-ci présentent des disparités qui demandent des explications. Pour la FPT elle ne dispose pas encore de chiffres et elle a demandé à la DGCL de les lui faire remonter en sollicitant la participation de la FNCDG.

La Ministre a également évoqué les COVID longs, c'est l'assurance maladie qui suit ce dossier, une page est d'ailleurs dédiée à ses conséquences sur le site https://www.ameli.fr et une vidéo a également été mise en ligne à ce sujet. Elle a rappelé qu'il n'existait pas une affection longue durée (ALD) spécifique au COVID, chaque situation fait l'objet d'une attention spécifique, notamment si une ALD a été aggravée par le fait d'avoir contracté le COVID, ou dans certaines situations avec des formes sévères de symptômes prolongés du COVID.

La Ministre a affirmé qu'il n'était pas question de retirer les stocks de masques déjà à disposition, il doit être laissé la possibilité aux agents qui le souhaitent de pouvoir en disposer, mais les quantités livrées vont diminuer. L'usage du gel hydroalcoolique doit persister, il a toute son utilité pour faire barrage à bien d'autres affections transmissibles en milieu professionnel notamment.

Les dispositions accompagnant la situation des personnes vulnérables ne feront l'objet d'aucun changement avant longtemps, elles restent donc d'actualité. La suspension du jour de carence

FA-FP
96 rue Blanche
75009 PARIS
Tel : 01 42 80 22 22
Courriel : contact@fa-fp.org
Site internet : http://www.fa-fp.org

pour les malades du COVID est bien maintenue après le 14 mars et sauf décret contraire, est prévue pour durer jusqu'au 31 décembre 2022.

Lors de cette courte réunion, qui sera très certainement la dernière dans ce format et dans l'immédiat, la **FA-FP** a souhaité éviter les redits et a opté pour une déclaration de circonstance en ces termes :

« Un mois jour pour jour après notre dernier temps d'échange relatif au suivi de la crise sanitaire, nous ne pouvons qu'espérer, que s'il devait y en avoir un prochain, ce sera pour clore un cycle de réunions, qui aura certes été riche d'échanges et nous vous en remercions, mais aussi de constats amers.

Comme à notre habitude et nous n'aurons jamais de cesse de le faire, nous saluons une fois encore l'engagement des agents publics qui, en première ligne ou à quelques endroits que les missions dont ils avaient la charge les avaient amenés à être, ont assuré le maintien des services publics, malgré la détérioration générale de leurs conditions de travail, au seul service et bénéfice de nos concitoyens, ils sont la fierté de notre pays.

Une fin de cycle politique également qui, malgré les circonstances exceptionnelles auxquelles le pays a été confronté, n'aura pas vu prendre les mesures adéquates afin de rendre justice aux agents publics. Faisant peser sur eux le manque de moyens, certes parfois hérité de vos prédécesseurs, mais auquel votre majorité en responsabilité, n'aura pas su apporter les réponses à la hauteur des attentes et de la légitime reconnaissance dûe à ces femmes et à ces hommes.

La crise sanitaire dont ne nous sommes pas encore réellement sortis, la crise internationale avec la guerre aux portes de l'Union Européenne, doit sonner le glas du « service public bashing » auquel nombre de candidats se livrent encore pour justifier les errements des gestions passées et à venir. Partout où les crises, de quelques natures qu'elles soient, grondent, ce sont toujours des agents publics qui assurent la survie de l'organisation de l'administration d'un pays. Ce sont toujours aussi les agents, les moins considérés, les moins bien payés et les plus démunis de moyens pour répondre à la commande publique, de quelque nature qu'elle soit, comme pour répondre aux attentes des citoyens, qui font face à l'inimaginable.

Prémunissons-nous de déconstruire en quelques années ce que nos anciens ont mis de nombreuses décennies à bâtir et qui a fait la force et la cohésion de notre Nation. A la veille du 8 mars renforçons, non pas un jour par an, mais 365 jours par an cette cohésion et cette égalité qui doit exister entre les femmes et les hommes, nous n'en serons que meilleurs demain.

Nous souhaitons également adresser un message fort, de solidarité à nos homologues et collègues ukrainiens qui, après avoir fait face dans leur pays, comme dans l'ensemble du monde, à cette crise sanitaire, sont confrontés aujourd'hui à la tragédie d'une guerre inique portée sur leur sol. Et face à ces adversités auxquelles ils ont été confrontés comme tout citoyen, comme agents publics ils portent sur leurs épaules la lourde charge et responsabilité d'assurer les services publics, pour permettre à leurs concitoyens de tenter de sauver leurs vies. Nos pensées se portent particulièrement vers les services de secours, de santé, de sécurité publique et des armées, en premières lignes pour protéger et assurer l'évacuation de la population civile, face à l'avancée et aux exactions de l'envahisseur.

Un dernier mot et je m'en arrêterai là, pour l'ensemble des agents publics français, civils ou militaires, qui apportent en ce moment même, d'une manière ou d'une autre leur concours à l'Ukraine, à ces milliers de réfugiés, à nos voisins européens frontaliers de ce conflit. Nous saluons leur engagement, ils font encore une fois notre fierté. »

Contact presse : **Fabien GOLFIER**
Secrétaire Général de la **FA-FP**
Tel : 06 09 94 79 27